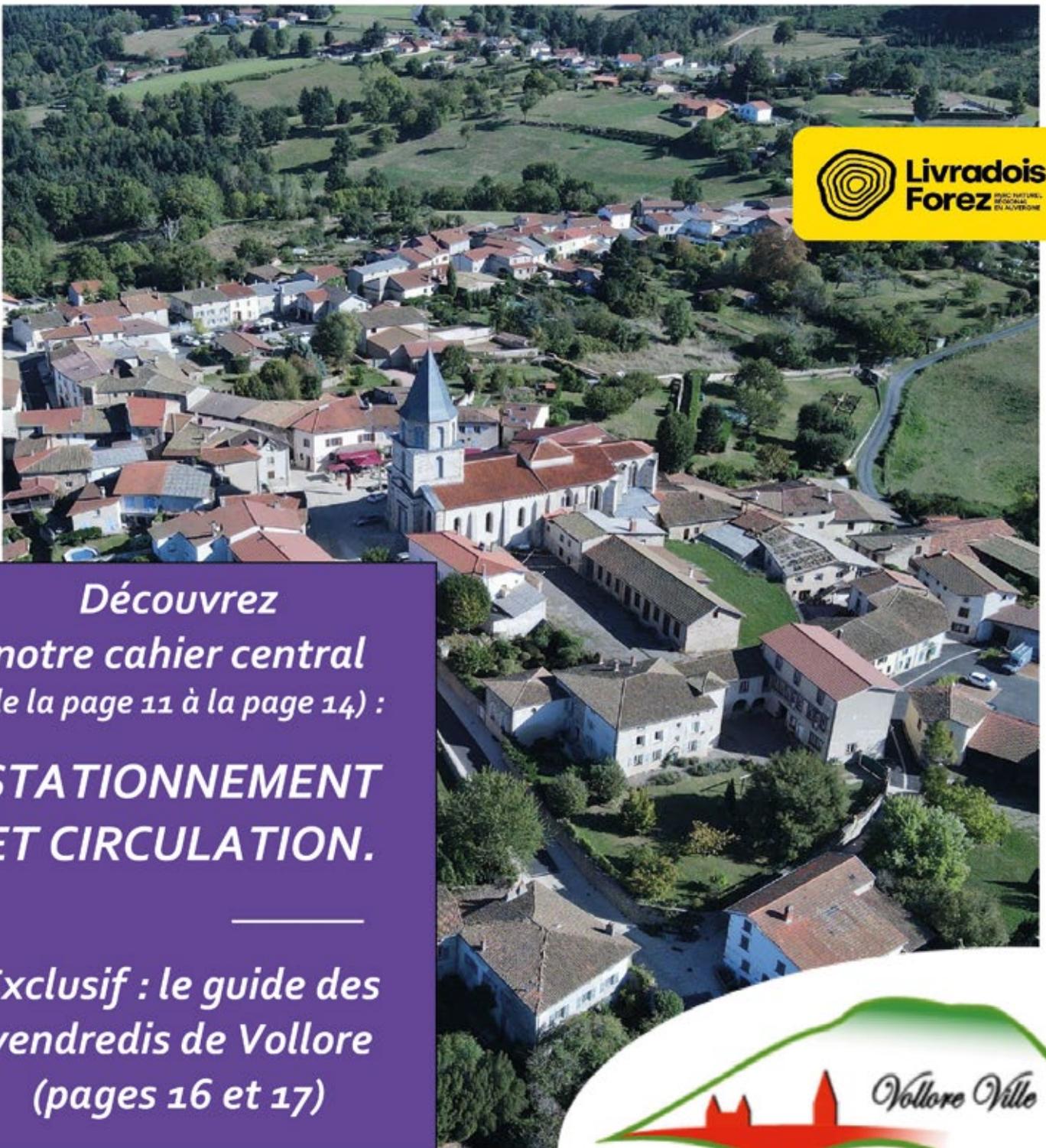


VOLLORE-VILLE

Bulletin municipal numéro 10 – été 2025



 **Livradois-Forez**
PARC NATUREL
REGIONAL
DU AUVERGNE

*Découvrez
notre cahier central
(de la page 11 à la page 14) :*

**STATIONNEMENT
ET CIRCULATION.**

*Exclusif : le guide des
vendredis de Vollore
(pages 16 et 17)*



Avant-Propos

Bonjour à tous,

Le moment est venu de préparer le bulletin de l'été 2025. Un sujet inédit dans ce bulletin, en cahier spécial, un guide sur le stationnement et la circulation dans le bourg. Pourquoi ce sujet ? Dans quel but ? Il nous a semblé que ce guide spécial répondra à vos questions et apportera plus de fluidité dans vos mouvements.

Nous avons aussi le plaisir de vous révéler, presque en exclusivité, le programme des vendredis de Vollore. Les vendredis de Vollore connaîtront en 2025 leur sixième année. Nous avons oublié un peu vite que les vendredis de Vollore sont nés en 2020. C'est devenu une tradition. Nous vous attendons nombreux.

Pour la chronique sportive, nous avons choisi d'interviewer le responsable d'une association qui nous a montré son dynamisme cette année, la pétanque volloroise.

Un autre article vous séduira sûrement.

Nous vous parlerons d'un nouveau # ; connaissez vous le rôle d'un Hashtag ?

Pourquoi l'utiliser ? Comment l'utiliser ? Vous apprendrez tout.

Notre plaisir à construire ce bulletin est intact ; pour ce numéro 10, ce fut le même plaisir que pour le numéro 1, en 2020. C'était hier. Cinq années à essayer d'informer au mieux.

Nous rappelons que ce bulletin est le vôtre et que nous apprécions vos réactions, vos remarques, vos suggestions. Nous souhaitons sans cesse nous améliorer et produire un bulletin qui vous plaira encore plus. Dîtes-nous en toute franchise comment mieux faire.

Il nous reste à vous souhaiter une excellente lecture et aussi un très bon été.

Mairie

Rue de la Grande
Chaussade 63120
VOLLORE-VILLE

www.vollore-ville.fr

Illiwap: [mairie-de-vollore-ville_63469](https://www.instagram.com/mairie-de-vollore-ville_63469)

Téléphone : 04 73 53 70 16

Mail : mairie@vollore-ville.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi :

9 h - 12 h et sur RV

14h -17h

Vendredi:

9h - 12 h et 14h - 16h30

Agence postale

Rue de la Grande Chaussade (Mairie) 63120
VOLLORE-VILLE

Téléphone : 04 73 53 72 07

Horaires d'ouverture :

Du Mardi au Samedi de

9 h à 12 h

Fermeture au public le

lundi ainsi que toutes les
après-midi

Bibliothèque

Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE

Horaires d'ouverture :

Les mardis : 15 h30 - 17 h30 et tous les

samedis : 10 h - 12 h

École publique

Rue de la Tourelle

63120 VOLLORE-VILLE

Téléphone : 04 73 53 73 34

Mail : ecole.vollore-ville.63@ac-clermont.fr

Horaires scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi :

9 h -12 h et 13 h 30 - 16 h 30

Autour de l'école



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Cantine-Garderies

Service des affaires scolaires-CCTDM

Téléphone : 04.73.53.24.71

Mail : contact@cctdm.fr

Péri et Extrascolaire

ALSH Courpière Aubusson –CCTDM –

Maison du Lac

63120 AUBUSSON d'Auvergne

Téléphone : 06 27 83 34 31

Mail : alshaubusson@cctdm.fr

Sommaire

Le mot du maire, page 4 et 5

Les nouvelles de la Municipalité,
pages 6 à 9

Découvrez notre hashtag ...

#vollorejadore, page 10

Cahier central : pages 11 à 14

Stationnement et circulation.

Quelques informations civiques,
page 15

Exclusif : les programmes de la
6ème édition des vendredis de Vollore,
pages 16 et 17.

Les annonces de nos associations,
page 18 à 21

Le calendrier 2ème semestre 2025

Chronique sportive, interview.
La pétanque volloroise, page 23.

Etat civil et numéros utiles, page 24

Mot du Maire,

L'été est là, les jours rallongent, les chauffages sont éteints, le soleil réchauffe les maisons, les tables accueillent les premiers fruits frais. La vie est plus douce, les esprits plus libres. Avec l'été arrivent les fêtes, les festivals et les vacances. Les vendredis soirs la place de l'église s'égayé notre bourg resplendit et les touristes s'émerveillent dans les rues du bourg et dans les commerces. Les campings, les locations et les gites se remplissent.

Si l'été revient chaque année, la fréquentation touristique peut varier d'une année sur l'autre. La météo est primordiale pour une bonne saison. Mais pourquoi venir à Vollore-Ville ?

L'attractivité des hébergements, la beauté de notre bourg, le relief, les paysages et la nature environnante sont nos atouts. L'accueil est l'affaire de tous : habitants, commerces, bar, restaurants ...

L'image que l'on donne est le souvenir que nos visiteurs emporteront. La qualité des relations, les équipements, l'ambiance est le « + » qui fera revenir nos visiteurs.

Avec les locations au château, les deux campings, les cabanes dans les arbres et les 7 gites, Vollore-Ville est la troisième commune de CCTDM après Thiers et Saint Rémy sur Durolle en fréquentation touristique. Être sur le podium c'est bien, nous devons y rester et persévérer dans nos actions pour l'attractivité de notre commune.

La Maison Archimbaud (MA) ne sera pas ouverte cet été. Le responsable de l'Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC) s'est fâché avec l'entreprise de platerie/faux plafonds/peinture (doublage-placo- isolation-peinture) qui a quitté le chantier pendant deux semaines. L'avancement des travaux réalisés par cette entreprise guide les entreprises intervenant à la suite soit l'électricien et le plombier. Nous sommes très vigilants aux côtés de notre Architecte/Maître d'œuvre, Madame Marie Coll Maxit. Le fonctionnement et la gestion de la MA sera assuré par une association qui sera créée en septembre. Cela permettra de gérer les flux financiers, la gestion du personnel et la location à la Mairie.

Cette maison multi-activités assurera la présence des services non assurés aujourd'hui dans notre commune (services culturels-hébergements à la nuitée- activités physiques-bien-être- locations de bureaux et d'atelier-informations touristiques-mise en lumière de nos producteurs et artisans). La rémunération de ces services financera la MA.

A Courpière un Espace France Service -EFS- assure la représentation des services publics officiels et nationaux. Il complète les missions de la mairie et je vous invite à pousser la porte vous serez très bien reçus et renseignés.

Cet ensemble Mairie / MA et EFS permet à chacun d'être renseigné, aidé et soutenu dans la vie de tous les jours.

Notre démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris progresse et l'obtention de

notre première fleur se précise après la visite du jury le 22 mai. Celui-ci a apprécié le fleurissement en pied de mur, la suppression d'une grande surface de bitume noir et la perméabilisation des parkings.

Je dois remercier et soutenir tous les bénévoles qui font vivre nos associations. Ils vous donnent rendez-vous tout au long de l'été. Nous les rencontrerons tous le vendredi 5 septembre pour la mise en valeur de leur engagement et le remerciement de certains d'entre eux.

Je souhaite à tous et à toutes un très bel été !

+++++

Espace France Services (EFS) de Courpière

L'Espace France Services (EFS) de Courpière a ouvert le 16 août 2022, porté par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, il est à votre disposition, place Jean Payre, à côté de la médiathèque.

Il s'adresse à toutes les personnes, quelle que soit leur commune de résidence, ayant besoin de conseils sur des démarches administratives ou d'accompagnement sur l'utilisation d'un service numérique.

L'Espace France Services accueille aussi les permanences de partenaires sociaux tels que :

- la CAF (Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme) ;
- la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) ;
- la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) ;
- la Maison des Solidarités (notamment pour rencontrer une Assistante Sociale) ;
- le SPIP 63 (Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation) ;
- la Mission Locale,
- Cap Emploi,
- l'association Passerelle,

le **SMTUT** (Syndicat Mixte des Transports Urbains du bassin Thiernois) ; Les permanences du SMTUT à l'EFS de Courpière ont lieu de 9h à 12h.

10 juin -8 juillet -19 août -16 septembre -14 octobre -18 novembre-16 décembre

- SOLIHA (Solidaires pour l'habitat).

A noter que des prises de RDV sont nécessaires pour l'accueil physique avec ces partenaires.

Il est également possible d'accéder à 3 postes informatiques en libre-service pour vos démarches administratives, ainsi qu'à une photocopieuse.

Enfin, des ateliers de prise en main des outils numériques ont lieu par cycle.

Coordonnées pour tout renseignement et prise de rdv :

Tél : 04 15 80 00 12

Mail : efscourpiere@cctdm.fr



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME
DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

Maison des Sports - Place des Bughes
63000- CLERMONT-FERRAND
Courriel: medailles63@gmail.com

TROPHÉE des BÉNÉVOLES en MILIEU RURAL 2025

Monsieur le Maire,

Suite à nos diverses conversations téléphoniques, je viens vous confirmer que notre Comité départemental a décidé d'honorer votre commune ainsi qu'une douzaine (maximum) de bénévoles méritants de vos différentes associations sportives, culturelles, sociales en 2025.

Je mets en pièce jointe, une présentation rapide de ce "Trophée des bénévoles en milieu rural" qui servira de soutien aux explications que je serai amené à vous fournir.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif à cette manifestation, particulièrement pour organiser une réunion de présentation qui pourrait avoir lieu, en votre mairie, suivant vos disponibilités et vos souhaits. .

Dans l'attente de votre amicale réponse, Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Le Vice Président,
Jacques CHAZAL

Lors de la réunion concernant le calendrier des manifestations du 7 décembre dernier, vous aviez été plusieurs à exprimer votre **déception face à la faible fréquentation du Forum des associations**. Nous avons bien entendu vos remarques. Après discussion au sein du conseil municipal, nous avons souhaité **repenser le format** de cet événement pour **lui redonner plus de visibilité et d'impact**. Nous vous proposons donc cette année de **lier le Forum des associations à un autre temps fort de la vie communale : la remise des trophées du bénévolat**.

Nouvelle date : vendredi 5 septembre 2025

Horaires : de 17h à 21h

Lieu : place de l'Église, à Vollore-Ville

Remise des trophées du bénévolat à 18h, suivie du verre de l'amitié

Ce **nouveau format commun** vise à attirer un public plus large et à valoriser davantage **votre engagement associatif** auprès des habitants. Ce sera l'occasion de présenter vos activités, d'échanger avec les Volorois, et de partager un moment convivial tous ensemble.

Vous recevrez dans les prochaines semaines un formulaire pour confirmer votre présence et nous indiquer vos éventuels besoins (stand, matériel, etc.).

Nous restons à votre écoute pour toute suggestion ou question d'ici là.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre implication tout au long de l'année !

À très bientôt, Bien cordialement - Virginie Chassaing

Présentation de la démarche de labellisation au label « Villes et Villages Fleuris »

Vollre-Ville, grâce à André Delarboulet, a travaillé sur son histoire en 2008 et publié un livre : « L'Histoire des histoires de Vollre ». Ce travail a fait prendre conscience aux élus de notre richesse. Une recherche sur des plaques de verre d'un atelier de photographe du village nous informe sur ce qu'était Vollre à la fin du XIXème siècle soit avant le développement de l'automobile. Certaines de ces plaques ont été tirées pour être imprimées sur des panneaux qui ont été collés dans les angles de rue.

Ces photos, témoins de l'aménagement de notre village, ont permis d'avoir un fil conducteur pour l'aménagement de notre bourg : la calade de pierres et galets.

Le manque de végétaux était la critique principale de nos habitants. Nous avons essayé les concours de maisons fleuries, l'installation de bacs à fleurs, et le travail des abords du bourg, mais vu l'absence de terre végétale et les besoins d'arrosage, les bénévoles se sont découragés.

C'est donc par plusieurs chantiers d'envergure dont le Plan d'Aménagement du Bourg que nous avons, avec l'Architecte Christine Charbonnel et le Paysagiste du cabinet Alpage2, Thierry Leproust, mis en œuvre une politique ambitieuse de traitement écologique du bourg :

- **respect et mise en valeur de l'histoire Voloroise**
- **perméabilisation des places du bourg (sauf la place de l'église)**
- **mise en œuvre de revêtement de couleur claire**
- **végétalisation des rues en pied de mur dans des jardinets**
- **utilisation de plantes vivaces et grimpantes**
- **éclairage public : passage aux leds et depuis 2012 extinction nocturne**

le plan d'aménagement du bourg



Ce chantier, divisé en plusieurs phases, se décline comme suit : place de l'Eglise, carrefour sud, rue du Prieuré, rue de la Tourelle, rue de la Grande Chaussade et place de la Conche.

La place de l'église a été la première phase du plan d'aménagement du bourg, entre l'hiver 2021 et le printemps 2022. La calade prévue autour de l'église ainsi que le socle créé par l'emmarchement répondent quant à eux aux enjeux forts de mise en valeur de l'édifice et de la place centrale en lui redonnant un statut à part entière. Les Voloroises et les Volorois, ainsi que les nombreux touristes, ont pu apprécier ce nouvel environnement dès l'été 2022 avec les nombreuses manifestations dont les vendredis de Vollre. **Si ce milieu demeure minéral, la création de jardinets en pied de mur occupés par des plantes vivaces et grimpantes montrent une présence végétale**

La deuxième phase relative au carrefour sud s'est terminée avant Noël 2022. Cette entrée se voit valorisée par des aménagements qualitatifs limitant la surface d'enrobé et sécurisant le carrefour en formalisant les cheminements piétons. Les alignements d'arbres ainsi que l'installation des arrêts de bus contribuent également à la cohérence du projet. **Un parking perméable permet aux visiteurs de stationner et ainsi de délester le bourg. Tous les alentours du carrefour sont végétalisés.**

Les aménagements prévus pour la rue du Prieuré permettent quant à eux une bonne lecture du cheminement piéton, tout en soulignant les éléments patrimoniaux par un changement de revêtement.

La rue de la Tourelle qui prolonge au nord la place de l'Eglise, est l'une des rues les plus anciennes et les plus riches en termes de patrimoines architecturaux datés des XVI^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Le carrefour avec la rue du château est traité sur toute sa largeur en pavage de galets comme la place de l'Eglise. **Un parvis est aménagé au-devant de la Maison Archimbaud) qui est réaménagée en espace public.**

Les travaux du plan d'aménagement du bourg continuent avec la requalification de la place de la Conche. **L'installation de sanitaires publics, de lieux de rechargement de batteries auto et vélo occupent la place partiellement fermée par le déplacement de la Fontaine de la Conche à proximité de son emplacement d'origine. L'ensemble de la place est perméabilisé et végétalisé. Depuis le carrefour sud, on peut atteindre la place de l'église par la rue des Tanneurs. Une maison en péril y a été achetée et démolie pour créer un espace de stationnement perméable et végétalisé accueillant aussi les poubelles de cette partie du bourg. La rue des Tanneurs est agrémentée par des jardinets en pied de murs. Le parti pris de ces aménagements est de végétaliser, perméabiliser et éclaircir les revêtements.** L'objectif est d'avoir terminé l'ensemble de ce plan d'ici fin 2028.

La Maison Archimbaud

Située au cœur du bourg, cette maison de 600 m² était en péril. Il a été décidé de l'acquérir en 2021.

L'idée était d'en faire un lieu partagé regroupant tous les services absents dans notre cité. La participation d'un collectif d'architectes, designer et de diplômés Sciences Po a permis de lancer la pré-configuration de cette maison. La décision de créer une maison de services culturels partagés multi-activités fut prise en 2023. Les travaux se termineront en 2025.

Le besoin exprimé par la population d'avoir un complément de service pour une multitude d'activités se concrétise. Ce bâtiment sera utilisé pour la bibliothèque, le coworking, deux hébergements, une cuisine partagée, un espace santé bien-être, un espace culturel et deux ateliers.

Le tout sera géré avec un système de contrôle d'accès électronique et de réservation permettant la multi activité. Le système est couplé à un logiciel gérant les créneaux de location de chaque espace. (Accueil, culture, cuisine, atelier 1 et 2 au rez de chaussée – bibliothèque, coworking, espace bien être et hébergement au premier étage – espace théâtre et sport au 2ème étage

Les espaces verts

La commune a acquis plusieurs parcelles autour du bourg. Au sud contre le parking en entrée de bourg, un jardin avec serre et un verger sont dédiés à l'école. Au centre du village contre les ruelles un terrain servira de jardin partagé. Au nord au bout de la place de la Conche environ 2ha seront aménagés en parcours sportif, promenade et une partie en parking.

Un gros travail permettra d'organiser des zones de loisirs, de détente ou de jardin partagé

Acteurs et ressources mobilisés

Les ressources affectées à la démarche sont à la fois humaines, appui d'un apprenti en formation paysagisme en complément de nos deux employés des services techniques, et budgétaires par la continuation de l'investissement dans l'aménagement du bourg, l'équipement en matériels (Mecalac, tondeuses, débroussailleuses...). Une serre dans le jardin communal et les dépenses de fonctionnement (graines, plants, petits matériels ..)

Animation et promotion de la démarche

Dans le bulletin municipal et lors de chaque rencontre avec la population, nous présentons notre politique d'embellissement. Cela nous permet de sensibiliser les habitants à nos actions et d'expliquer notre effort de végétalisation dans un bourg minéral hostile aux végétaux mais également de promouvoir nos efforts pour l'obtention de labels (VVF mais aussi Station Verte et Petite Cité de Caractère). L'inclusion d'espaces verts dans et autour du bourg va nous permettre de créer des lieux attirant la population et les touristes dans notre bourg.

La création de jardins partagés avec l'ouverture de la « maison Archimbaud » doit nous permettre d'intéresser une partie de la population au jardinage à productions alimentaires et décoratives.

Mise en œuvre

- **Le patrimoine végétal et le fleurissement :**

Notre commune est installée au milieu d'un écrin de verdure avec des trames vertes et bleues au sud et au nord reliées à des massifs forestiers à l'est et à l'ouest. L'absence de terres arables dans notre bourg crée une rupture minérale que nous nous attachons à végétaliser « en pointillés » et sur les extérieurs

La démarche globale d'embellissement par le végétal s'axe essentiellement sur l'introduction d'arbustes, de plantes grimpantes et vivaces (rosiers, plantes à massifs). Le tour du bourg sera occupé par des arbres créant des zones d'ombre pour la population. L'entretien est essentiellement manuel et complété par l'utilisation d'outils portatifs. Le cimetière est tondu régulièrement avec des débroussailleuses à fil.

Nous avons la volonté de rejoindre les zones boisées depuis le bourg avec l'introduction d'arbres créant ces liaisons. Dans un premier temps nous avons acquis grâce à l'EPF Smaf les parcelles pouvant créer ces espaces.

- **Gestion environnementale des espaces verts :**

Depuis 2011 nous n'utilisons pas de pesticides, le cimetière se végétalise et les abords verdissent. Nous n'utilisons aucun intrant à part des composts et paillages naturels. Notre volonté est de perméabiliser des parkings du bourg, et de ne pas créer de réseau eaux pluviales mais de faciliter son écoulement grâce à des échappatoires naturelles ou anciennes. Pour une continuité de gestion municipalité après municipalité, le passage par l'investissement avec maître d'œuvre permet d'avoir des plans et archives des travaux. Sur ces bases, l'entretien courant est réalisé en régie. Nous commençons la tonte aléatoire (diversifiée) afin de ne pas détruire temporairement l'ensemble d'un biotope.

Les arrosages sont limités et réalisés grâce à l'eau des fontaines

Nos déchets verts sont stockés.

- **Qualité du cadre de vie et de l'espace public :**

Nous entreprenons dès cette année la mise en place d'une signalétique discrète positionnée à l'extérieur du centre bourg mais guidant les visiteurs et les incitant à laisser leur voiture à l'extérieur du centre.

Cette mise en place est retardée en attendant la fin des travaux de la maison Archimbaud. Ensuite le bourg centre sera considéré comme une zone de rencontre (20 km/h avec priorité aux piétons) et le stationnement limité aux parkings. Sorti de l'ancienne motte castrale ce sera 30 km/h puis 50 vers l'extérieur. Le cheminement des piétons sera favorisé notamment par une voie spécifique reliant les espaces publics (espaces verts, sport, pétanque.) et les campings.

La maison Archimbaud située au centre du village sera un espace d'information, d'animations culturelles, un marché de producteurs et un lieu de partage et de convivialité.

L'utilisation du vélo est favorisée par l'installation d'un abri et recharge pour VAE

Un plan du bourg avec cheminements et monuments est distribué aux visiteurs

Table de lecture de paysage.



La table de lecture de paysage a été installée dans l'allée du château le lundi 17 mars 2025 au matin.

Cette table de lecture de paysage s'inscrit dans un programme plus global qui comprend également le Guide de Bourg diffusé l'été dernier. A noter la sortie cette année du guide en Anglais.

Un grand merci au Parc Naturel Régional Livradois Forez pour son aide précieuse tant sur le plan de la conception de ces réalisations que sur le plan financier sans oublier également le Conseil Départemental 63 et la mairie de Vollore-Ville. Merci aussi au groupe de travail composé d'élus et non élus pour sa disponibilité et sa ténacité dans l'élaboration de ces belles réalisations.

La table de lecture permet de se situer dans le paysage avec ce que l'on voit mais également ce que l'on devine. Au-delà de l'orientation, la table de lecture donne également des informations sur les rivières, l'activité viticole, forestière ainsi que des données géologiques.

Faites rayonner notre commune avec **#vollorejadore**

Vous l'avez peut-être déjà croisé sur les réseaux sociaux : un mot précédé d'un symbole dièse (#), comme **#vollorejadore**. Ce n'est pas un simple ornement numérique : c'est un outil de visibilité, de connexion, et un formidable levier pour faire rayonner notre belle commune, Vollore-Ville.

Mais à quoi sert un hashtag (#) ?

Le **hashtag**, ou mot-dièse en français, est utilisé sur les réseaux sociaux pour regrouper des publications autour d'un même thème. En un clic, il permet de voir toutes les photos, vidéos ou messages publiés avec ce même mot-clé. C'est un fil conducteur, une bannière commune sous laquelle chacun peut publier et découvrir du contenu lié à un sujet donné.



Par exemple, lorsqu'une personne publie une photo du marché de Noël, une balade dans nos forêts ou une vue du panorama depuis la table d'orientation, l'ajout du hashtag **#vollorejadore** permet de retrouver facilement toutes les publications similaires. Cela crée un **album collectif**, enrichi au fil du temps, par toutes celles et ceux qui aiment et vivent Vollore-Ville.

Pourquoi #vollorejadore ? Ce hashtag simple, joyeux et affectueux résume bien l'attachement que nous portons à notre village. Que vous soyez habitant, visiteur, amoureux de la nature ou passionné de patrimoine, ce mot-clé est un moyen de **partager votre regard** sur Vollore-Ville avec d'autres internautes. Il valorise ce que nous avons de plus précieux : notre cadre de vie, notre dynamisme local, notre patrimoine naturel et culturel.

Comment l'utiliser ? C'est très simple. Lorsque vous publiez une photo ou un message sur Facebook, Instagram ou même sur X (anciennement Twitter), ajoutez **#vollorejadore** à la fin de votre texte ou dans la légende de votre image.

Des exemples :

- > 🏰 Une photo du château sous le soleil ? « Matinée ensoleillée à Vollore-Ville 🌞 #vollorejadore »
- > 🍷 Un bon plat dégusté dans un des restaurants locaux ?
« Merci à la cuisinière pour ce délicieux moment ! #vollorejadore »
- > 🥾 Une balade dans nos sentiers ?
« Randonnée automnale au cœur de la nature #vollorejadore »

Être régulier. L'idéal est d'être régulier : plus ce hashtag sera utilisé, plus il gagnera en visibilité. Cela permet aussi à la commune et à la Maison du Tourisme de repérer facilement vos plus belles publications... et pourquoi pas, de les partager à leur tour ! Un hashtag pour rassembler



En conclusion. Avec **#vollorejadore**, nous lançons une dynamique participative, simple et conviviale. Ce n'est pas un outil réservé aux « influenceurs », mais un moyen à la portée de tous pour **mettre en valeur notre village**, encourager le tourisme local et créer du lien entre habitants. Alors, à vos téléphones, vos appareils photos, vos claviers : montrons ensemble ce que nous aimons à Vollore-Ville... et partageons-le au monde avec **#vollorejadore**

CAHIER CENTRAL

Circulation et stationnement - page 1 :

Pourquoi parler de stationnement et de circulation à Vollore-Ville ?

Le stationnement et la circulation dans notre bourg sont des sujets qui concernent chacun d'entre nous. Ils ont un impact direct sur la qualité de vie, la sécurité, l'accessibilité des services, la convivialité de nos espaces et l'attractivité de notre village, notamment auprès des visiteurs.



Dans un centre ancien comme le nôtre, les rues étroites et les places limitées obligent à une gestion réfléchie de ces questions. Il ne s'agit pas simplement de « garer sa voiture », mais de **favoriser une cohabitation apaisée** entre résidents, commerçants, artisans, visiteurs, parents d'élèves, professionnels de santé, et acteurs associatifs.

C'est aussi une manière d'anticiper l'avenir : les attentes évoluent, les mobilités se diversifient (vélos, covoiturage, véhicules électriques), et la fréquentation

touristique augmente. Mieux organiser le stationnement aujourd'hui, c'est préserver l'équilibre de demain.

Une signalétique claire, un partage équitable des usages, et une information accessible pour tous sont les premiers leviers sur lesquels nous travaillons.

Les deux photos jointes :

> le parking pour les vélos, place de la Conche.

> le parking du Biel, utilisé pour le covoiturage. Ce jour-là, les sociétaires de notre fanfare étaient partis en déplacement en autocar.



Circulation et stationnement - **page 2** : Où se garer à Vollore-Ville ? Tour d'horizon des parkings existants

Notre commune dispose de plusieurs espaces de stationnement gratuits, chacun ayant ses spécificités :

P Parking du Bièl .

- **Approximativement 30 places**, sans limitation de durée, situé à l'entrée du bourg. (180 mètres / 3 minutes à pied des commerces)
- Idéal pour : visiteurs longue durée, covoiturage, randonneurs, festivités.

P Parking des Tanneurs .

- **15 places**, sans limitation. (90 mètres / 1 minute à pied des commerces)
- Recommandé pour les **résidents** du centre et longues visites.

P Place de l'Église .

- **Approximativement 14 places**, à réserver aux stationnements **courts** (courses, retraits rapides).
- Proximité immédiate des commerces. Note : limitation à 20 minutes l'été.

P Place de la Conche .

- **18 places**, (toilettes publiques).
- Pour : résidents, parents d'élèves, visites à la mairie, à la poste ou chez le médecin.

P Place de la Mission .

- **Jusqu'à 20 places**
- Polyvalent : usages quotidiens, mairie, médecin, poste, réunions à l'espace Chignore.

P Parking sous la Conche (en cours d'aménagement) .

- **+50 places prévues**
- Grand parking destiné au stationnement lors d'**événements** ou **fêtes** dans le bourg.

P Parking sous le cimetière .

- **Approximativement 8 places**
- Idéal pour les **visites au cimetière**.

Stationnement deux roues – Place de la Conche

- Station vélo avec **prise de recharge** pour VAE et **boîte à outils en libre-service**.

Une signalétique spécifique viendra bientôt **guider les automobilistes et cyclistes** vers ces différents parkings.

Circulation et stationnement - page 3 : Des besoins identifiés, des pistes en réflexion

Bien que plusieurs parkings soient disponibles, certains moments de l'année ou certaines plages horaires rendent la recherche de stationnement difficile, notamment :

- Lors des **manifestations** (concerts, foire Saint André, fête saint Maurice, réunions publiques ...)
- Aux heures **d'entrée et de sortie d'école**, les dimanches matins.
- Lors de **pics touristiques** (vacances, week-ends de beau temps)

Pour répondre aux défis circulation et stationnement, la commune a identifié plusieurs pistes :

- **Finaliser rapidement l'aménagement du parking sous la Conche**, qui permettra de soulager les places centrales lors des grands événements.
- **Mettre en place une signalétique claire et pédagogique**, indiquant la capacité, l'usage recommandé et la distance piétonne de chaque parking. **Informé via le système illiwap.**
- **Encourager le stationnement longue durée à l'extérieur**, notamment sur les parkings du Bièl, des Tanneurs, de la Conche pour **libérer les places les plus proches des services pour les usages courts**. Notons **une résolution pour limiter à 20 minutes** le stationnement sur la **place de l'Eglise, l'été**.
- **Favoriser les mobilités douces** et le stationnement sécurisé pour les vélos (déjà amorcé avec la borne de recharge et l'outillage libre-service).

Nous sommes également à l'écoute des suggestions des usagers et poursuivrons les échanges en conseil municipal et avec les acteurs locaux.

Pour les personnes à mobilité réduite, des places sont réservées .

- > Emplacement réservé sur la place de la Conche.
- > Un emplacement réservé place de l'Eglise, côté salon coiffure.
- > Emplacement réservé place de la mission.

Et si on covoiturerait ?

Vous travaillez ou vous rendez régulièrement à Courpière, Thiers, Clermont-Ferrand ou même plus loin ? Le covoiturage est une solution économique, écologique et conviviale. En partageant vos trajets avec d'autres habitants, vous réduisez les frais, limitez les embouteillages et participez activement à la réduction de l'empreinte carbone.

À Vodable-Ville, le parking du Bièl est parfaitement adapté à cette pratique. Situé à l'entrée du bourg, avec 30 places disponibles sans limitation de durée, il est facile d'accès et permet de se donner rendez-vous en toute simplicité. Que vous soyez conducteur ou passager, pensez à proposer ou à chercher un trajet : une autre façon de faire vivre la solidarité locale au quotidien.



Circulation et stationnement - page 4 :

Quelques rappels sur les règles du stationnement

Pour préserver la fluidité et la sécurité dans les centres-bourgs, la **réglementation française** encadre le stationnement de façon précise. Voici quelques rappels utiles :

Le stationnement gênant est **interdit** devant les entrées de garages, sur les trottoirs, sur les passages piétons, ou trop près des intersections.

Les véhicules doivent **laisser libre l'accès aux services de secours**, de livraison, de collecte de déchets.

Il est important de **respecter les limitations de durée**, lorsqu'elles sont indiquées, pour permettre une rotation équitable des usagers.

Les parkings aménagés sont à privilégier : ils offrent un stationnement plus sûr, plus fluide, et permettent de désengorger le cœur du village.

Le non-respect du Code de la route peut, bien sûr, entraîner **des amendes** ou une **mise en fourrière**, mais la commune rappelle que le **civisme** et le **bon sens** sont souvent les meilleurs régulateurs : penser aux autres, c'est aussi rendre notre village plus agréable pour tous.

Ressources officielles à consulter

1. Code de la route – Dispositions générales (Articles R411-R419)

- *Réglemente la durée du stationnement (stationnement semestriel, durée maximale, dispositifs de contrôle type disque, etc.) legifrance.gouv.fr*

2. Cerema – Réglementation & tarification du stationnement

- *Explications concrètes sur les pouvoirs du maire pour fixer les durées, verbaliser le stationnement abusif, imposer des durées maximales, etc. cerema.fr*

3. Service public – Fiche "Les règles de stationnement"

- *Définitions : stationnement gênant, très gênant, dangereux, stationnement abusif ; rappels utiles pour le quotidien masecurite.interieur.gouv.fr*

4. Ministère de la Transition écologique – Accessibilité et bornes de recharge

- *Contexte légal sur les obligations d'accessibilité des places de stationnement, notamment celles équipées de bornes pour véhicules électriques ecologie.gouv.fr*

Quelques informations civiques utiles :

🔊 Brûlage des déchets verts : réglementations et alternatives

Le brûlage à l'air libre des déchets de jardin (branchages, tontes, feuilles mortes...) est **formellement interdit** aux particuliers, avec une amende pouvant atteindre **750 €**

Cet interdit découle de la loi et de circulaires nationales (notamment du 18 novembre 2011), et vise à réduire les émissions polluantes (particules fines, oxydes d'azote, dioxines...), nocives pour la santé et l'environnement. Vous êtes également dans l'obligation de respecter les arrêtés préfectoraux qui interdisent le brûlage même à quelques milliers de mètres de zones boisées

À Vollore-Ville (et partout ailleurs), privilégiez ces alternatives :

- **Compostage** des tontes et déchets organiques ;
- **Broyage et paillage** pour nourrir le sol ;
- **Apport à la déchetterie** ou via les collectes municipales.

Ces pratiques sont non seulement légales, mais elles enrichissent nos jardins, préservent la qualité de l'air et soutiennent la biodiversité locale. Elles permettent aussi de respecter les réglementations tout en valorisant nos déchets végétaux pour un environnement plus sain et résilient.

LES VENDREDIS DE VOLLORE Ils sont de retour →

Sur la double page qui suit, vous retrouverez tous les détails sur les artistes sélectionnés et programmés par votre municipalité.

🔊 Restez en alerte avec illiwap.



La commune de Vollore-ville utilise le système d'alerte illiwap avec efficacité depuis mars 2020.

Vous êtes plus de 510 déjà abonnés à la station Mairie de Vollore-ville de cette application.

Nous avons déjà publié plus de 410 alertes sur illiwap.

illiwap est gratuit. Contactez la mairie si vous ne l'avez pas encore, (ou si cela ne fonctionne pas correctement) sur votre smartphone.

LA MUNICIPALITÉ DE VOLLORE VILLE
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA VACHE
PRÉSENTE

LES VENDREDIS DE VOLLORE

CONCERTS - APÉROS - SPECTACLES - FESTIVITÉS

TOUS LES VENDREDIS
DU 25 JUILLET
AU 15 AOÛT 2025
Rendez-vous 19h30
Place de l'église

25 JUILLET
JAMES BLONDE
Reprices festives et rock internationales des années 70 à nos jours.

1^{ER} AOÛT
SPECTACLE "UNE VIE MAGIQUE" par MAGIC LILIAN
19h30 dans la cour de la St Maurice

8 AOÛT
SIBARITAS DE LA CALLE
Musique énergique et rythmes endiablés allant samba et reggae.

15 AOÛT
DACUTSA
Musique inspirée d'influences jazz manouche ainsi que de rythmes et harmonies de divers horizons.

RED COVER
21h sur la place de l'église
Reprices variées française et internationale

RESTAURATION ET BUQUETTE SUR PLACE PAR L'ASSOCIATION LA VACHE

Le programme des vendredis de vollore décrit sur ces deux pages ...

> 25 JUILLET / JAMES BLONDE / Rock



JAMES BLONDE 005 – Licence To Rock est directement issu des volcans d'Auvergne en 2021 mais contrairement à ces derniers, il est en pleine activité !

La blonde Caro à la voix puissante et ses compères James Did (batterie), James Dave (basse), James Pierre (Guitare) et James Mat (Guitare) proposent deux heures de rock à dominante énergique, capable de faire oublier l'arthrose, mais aussi du groove et de la sensualité à faire onduler un pied de micro.

Reprises très connues des années 70 à nos jours qui parleront à tous et quelques-unes moins connues mais tout aussi efficaces.

> 1^{ER} AOÛT / MAGIC LILIAN / Pour les enfants

Les petits comme les grands sont transportés dans son univers fantastique !

Avec ce spectacle magique et humoristique, Lilian nous fait partager sa vie de magicien. Il nous parle de ses débuts à seulement 11 ans, de ses premiers pas sur scène, de ses rencontres, de sa passion pour le cirque; et tout cela pour nous faire rire et rêver avec des tours de magie parfaitement maîtrisés. Les petits comme les grands sont transportés dans son univers magique.



> 1er août / RED COVER / Variétés

RED COVER est une formation de 3 musiciens Thiernois créée en 2017. Depuis, le groupe a distillé une centaine de concerts dans la région. RED COVER propose des reprises de chansons françaises et anglo-saxonnes à sa sauce, passant de Police à Calogero, le tout dans une ambiance festive et sympa !!



... c'est 5 spectacles répartis en 4 dates, pour tous les publics.



> 8 AOÛT / SIBARITAS DE LA CALLE /
Rumba Reggae

Sibaritas de la Calle est un groupe né dans les rues de Barcelone en 2008. Après avoir partagé la scène avec les plus grands, le groupe s'est installé en France en 2012. En 2024, ils sortent leur 3eme album qu'ils présentent actuellement lors de leur tournée.

Le groupe a su se faire un nom sur la scène musicale française grâce à son énergie débordante, ses rythmes endiablés et son style unique alliant rumba et reggae.

> 15 AOÛT / DACUTSA / Jazz Manouche

Bercés par la musique du monde à la suite de voyages par-delà les mers et les océans, ils ont forgé leur style musical unique, imprégné d'influences jazz manouche ainsi que de rythmes et harmonies de divers horizons avec toujours l'énergie et la passion qui les caractérisent.

Note importante sur la restauration :
Cette année, pas de réservation, vous venez, vous profitez.

L'association LAVACHE, plus les commerçants de la place, s'occupent de tout pour que ce moment ne soit pas que le plaisir des yeux et des oreilles.

Une buvette avec des surprises sera là aussi.



Plus de détails sur le site de la commune :

<https://vollore-ville.fr/activites-loisirs/les-vendredis-de-vollore-2025/>

Le programme des Causeries

Lundi 21 juillet 2025, à 20 h 30

« Le Botswana, paradis des animaux dans de magnifiques parcs nationaux », par Alain MALFANT

Lundi 4 août 2025, à 20 h 30

« L'inauguration de l'exposition internationale des Arts Décoratifs industriels et modernes de 1925 », par Michel PASSALACQUA

Lundi 11 août 2025, à 20 h 30

« Le grand commerce à Thiers, apogée au XVIIIème siècle », par Michel SABLONNIERE

Lundi 18 août 2025, à 20 h 30

« Montaigne, choliqueux et graveleux, part en cure », par Michel PASSALACQUA

Entrée et participation libres au bénéfice de la restauration de notre église

Un article de la part de l'amicale des sapeurs pompiers.



L'amicale des sapeurs pompiers de Vollore-Ville s'est réunie au mois de mars pour son assemblée générale.

Le bureau actuel a été réélu lors de cette réunion:

- Président : Mr ARCHIMBAUD Anthony
- Trésorier : Mr PLANCHE Théo
- Trésorier adjoint : Mr VOISSIER Gaétan
- Secrétaire : Mme BEAUVOIR Maelle
- Secrétaire adjoint : Mr LYONNET Antoine

Tous les membres de l'amicale seront ravis de vous retrouver à leurs différentes manifestations :

Le traditionnel BAL DU 14 JUILLET, qui aura lieu cette année le Dimanche 13 Juillet :

Nous vous attendons nombreux sous la Halle de Vollore-Ville pour partager un moment convivial ensemble (ou à la salle Espace Chignore en cas de mauvais temps) 🎉

Le bal du feu d'artifice du Lac d'Aubusson-d'Auvergne qui aura lieu fin juillet : retrouvez-nous à la buvette 🌟

Le traditionnel Bal de la fête patronale qui aura lieu au mois de septembre.

Au plaisir de vous recevoir lors de nos manifestations !
L'amicale souhaite à tous les habitants un bel été !



Les Concerts de Vollore / lundi 14 juillet 2025 / Vollore-Ville fête la musique.

> À partir de 12h : apéro-concert, place de la Mission : aubade de la Saint-Maurice.

> À partir de 12h 30 : restauration sur la place de l'église (ou à emporter), repas élaboré par la Boulangerie la Craquante, avec le concours de Proxi et du Bar de la Fontaine. **A noter, ce sera la journée de présentation de la **tourte volloroise** une création gourmande de « La Craquante ».**

=> Réservations pour la restauration : 06.72.04.52.17.

> 14h15, 15h, 15h45, mini-concerts gratuits dans des jardins privés. Journée ponctuée de déambulations pour découvrir Vollore-Ville au son de rythmes endiablés brésiliens avec le groupe Choro Camihando.

> À 17h concert payant : **Habanera** par le Concert Impromptu qui nous promet une après-midi « caliente » entre fragrances musquées et sonorités profondes inspirées d'une Espagne virtuose et fouguese.

> À 20H30 concert payant : **Night and Day** par le Trio Talweg, une soirée avec Romain Descharmes, Sébastien Surel et Eric-Maria Couturier, improvisateurs, insatiables voyageurs qui sont accueillis par les plus grandes scènes d'Europe et d'Asie.



Renseignements réservations concerts payants de 17h et 20h30 :

www.concertsdevollore.fr et : 04 73 51 20 27 et : 04 73 80 65 65

Placement libre : Plein tarif 20€, tarifs réduits 15€, offert -18ans

Tarifs réduits : RSA, Demandeurs d'emploi, -26ans, personnes en situation de handicap.

Comité des fêtes / samedi 9 août 2025 / Vollore-ville aide à vider le grenier.

Le Comité des Fêtes organise la 7ème édition de son vide grenier le samedi 9 août. Pour les exposants, de 7h à 16 h, 1 euro le mètre linéaire, réservation obligatoire.

La **traditionnelle paella** sera également au rendez-vous pour le repas de midi.

14 € la part, réservation recommandée.

Pour tout renseignement et réservation : 06 68 02 92 94 ou comitedefetes.vollore-ville@laposte.net.

Une autre communication du comité des fêtes : le dimanche 1er juin a été organisé un Rallye photos pédestre.

Ce fut une belle réussite, sachant que c'était une première. Une soixantaine de participants au rallye, et 80 convives pour manger autour du four banal dans une bonne ambiance.

Que des encouragements pour reproduire l'évènement !

Un article de Vollarando, l'association qui marche.

Au début de cette année, Vollarando a tenu son assemblée générale. 60 adhérents étaient présents pour adopter les bilans moral et financier ainsi que les projets pour 2025. L'association a eu l'immense satisfaction d'accueillir 10 nouveaux marcheurs. La gouvernance collégiale a été reconduite.

Cette année nous avons décidé de renouveler notre marche de Chignore ouverte au public, le 15 juin, un week-end randonnée culturelle à Paris, organisé par Pascale et Geneviève et animé par notre ami guide-conférencier Michel Passalacqua. En juillet ou août, nous remonterons sur notre Chignore, admirer le coucher du soleil, et après le pique-nique, nous redescendrons à la frontale. En plus de notre rando botanique animée par Aimé et Madie, une montée au Puy-de-Dôme et à l'automne, une sortie de quelques jours sur le chemin de Stevenson. Sans oublier bien sûr, nos randonnées hebdomadaires... à deux vitesses.

Cette année, concernant les agapes, nous avons décidé de changer de formule. Lors de notre randonnée du pain, l'année précédente, nous avons fait la connaissance d'un couple Elisabeth sœur d'une de nos adhérentes et Hossein, d'origine iranienne. Pendant nos échanges, tout naturellement pour des Vollarois, nous sommes venus à parler recettes de cuisine. Le défi était lancé. Et si on faisait un repas iranien pour notre AG. Quelques mois après, des volontaires s'étant proposés, une brigade de cuisine dirigée par le chef Hossein, s'est rapidement mise en place et nous a concocté un repas soufflant le chaud et le froid pour le plaisir de nos papilles. Cette expérience culinaire que nous avons partagée restera un excellent souvenir pour tous.



Une information de la fanfare Saint Maurice – le 27 avril à Amplepuis.

Retour en fanfare de notre sortie à l'occasion des fêtes de classe de la commune d'Amplepuis (69). Au terme de plusieurs mois de préparation et de répétition, nous sommes partis avec un peu d'appréhension le 27 avril dernier pour un défilé de 3 heures dédié à fêter les classes d'Amplepuis. Porté par une extraordinaire ambiance et par la bienveillance d'un public venu en très grand nombre, nous avons pu offrir et partager une belle journée de convivialité musicale. Un moment fort prolongé par d'une visite dans le Beaujolais.



Nous remercions Voloroises et Volorois de leur soutien.

Retrouvons-nous lors de la fête de la musique (20/06) et pour le 14 juillet dans le cadre des Concerts de Vollre.

Contact :

alasantmaurice@free.fr



Photos :

P. Chevalérias – BF Saint-Maurice

Le calendrier des manifestations, 2ème semestre 2025

(pour bloquer les dates, sans oublier toutefois de vérifier qu'il n'y a pas eu de changement)

QUAND	OU	QUI	QUOI
JUILLET			
Dimanche 13	Halle / Espace Chignore	Amicale des Pompiers	Bal
Lundi 14	Eglise + Château Place Eglise	Concerts de Vollore + Mairie	Concerts Repas
Lundi 21	Espace Chignore	Avec Vollore	Causerie
Vendredi 25	Place de l'Eglise	Mairie, avec LAVACHE	Concert + Repas
AOUT			
Vendredi 01	Place de l'Eglise	Mairie, avec LAVACHE	Concert + Repas
Lundi 04	Espace Chignore	Avec Vollore	Causerie
Vendredi 08	Place de l'Eglise	Mairie, avec LAVACHE	Concert + Repas
Samedi 09	Bourg	Comité des fêtes	Vide-greniers
Samedi 09	Terrain Pétanque	La Pétanque	Concours ouvert à tous
Vendredi 15	Place de l'Eglise	Mairie, avec LAVACHE	Concert + Repas
Lundi 18	Espace Chignore	Avec Vollore	Causerie
SEPTEMBRE			
Vendredi 05	Place de l'Eglise	Mairie	Buffet des Associations Remise des Trophées
Dimanche 14			Ouverture de la chasse
Samedi 27	Halle + Espace Chignore	Comité des Fêtes Amicale des Pompiers	Fête patronale + Bal
Dimanche 28	« «	La Pétanque	Tripes
OCTOBRE			
Samedi 11	Etang des Buradoux	Association Pêche	Lâcher de truites _
Samedi 11			Passage Trail
Dimanche 26	Salle Saint Maurice	Batterie Fanfare	Repas
Vendredi 31	Espace Chignore	Comité des Fêtes	Soirée Châtaignes
NOVEMBRE			
Dimanche 09	Espace Chignore	Comité des fêtes	Repas des Anciens
Dimanche 16	Etang des Buradoux	Pêche	Fermeture de la pêche
Samedi 22		Comité des Fêtes	Téléthon
Dimanche 23	Salle Saint Maurice	Batterie Fanfare	Assemblée Générale
Dimanche 30	Espace Chignore	Mairie avec l'AEP	Foire St ANDRE
DECEMBRE			
Samedi 06	Espace Chignore	Amicale Pompiers	Ste Barbe
Samedi 13	Espace Chignore	Amis Vieux Vollore	Repas
Vendredi 19	Place de l'Eglise	LAVACHE	Noël

La chronique sportive

C'est une tradition que de parler de sport dans notre bulletin. Aujourd'hui nous avons décidé de donner la parole à Julien qui nous parle de la pétanque volloroise, dans une sympathique interview.

La première question du Bulletin : Tous les Vollorois ont pu constater un renouveau de la pétanque dans leur commune, est-ce le cas ?

La réponse de Julien : OUI carrément. Nous étions quelques uns à avoir un peu mal au cœur de voir le club en stand by et même être menacé. Nous avons voulu agir, et d'ailleurs nous avons été aidés par les entreprises de Vollore-Ville et leur sponsoring. Il faut les remercier.

Il y a vraiment renouveau : la moyenne d'âge a sérieusement baissé et le nombre de membres a augmenté. Nous avons 28 licenciés officiels plus 45 membres de l'association, ce qui fait 73 personnes. Nous sommes trois à avoir piloté ce renouveau, Aurélien en tant que président, Laurence en tant que secrétaire et moi en tant que trésorier.



Deuxième question : Justement si on parle des membres du bureau, quelle était votre pratique avant ?

Réponse : Les trois membres que j'ai cités étaient licenciés, Laurence à la pétanque volloroise, moi depuis que je suis tout jeune à Limarie et Aurélien, notre président, était à Thiers dans le club du Moutier.

Troisième question : Certains disent que la pétanque n'est pas un sport, que leur répondrais tu ?

Réponse : Oh ! (Julien est choqué). Je leur dirais que si on pratique avec concentration et attention, pendant des longues périodes, il faut une certaine forme physique. Et puis la pratique de la pétanque demande une tenue homogène, c'est un signe non ? Pour nous, il n'y a pas de doute, c'est bien un sport et ceux qui en doutent encore, qu'ils viennent jouer avec nous et ils le comprendront assez vite.

Question : Un mot sur le terrain de pétanque de Vollore-Ville, est-ce qu'il donne satisfaction à l'association ?

Réponse : Tout à fait ! On a de la chance parce que nous avons des toilettes, de l'éclairage et un petit local. Nous avons pratiquement une vingtaine de terrains tracés et homologués et nous pouvons encore utiliser le parking lors des concours. D'ailleurs, je dois dire que le dialogue avec le conseil et la municipalité au sujet du terrain a toujours été très constructif.

Enfin une dernière question : quel futur pour l'association la pétanque volloroise ?

Réponse : le mot d'ordre pour nous est quand même "La bonne humeur avant tout" ; et ça, c'est le plus important et ça doit le rester. Nous avons deux projets pour 2026, créer une équipe de vétérans et créer une équipe féminine et on verra pour la suite.



ETAT CIVIL du 13 décembre 2024 au 27 mai 2025

DECES

Dans le dernier bulletin une faute s'est glissée dans un nom il fallait lire :

GVOZDEN et non GVOSDEN Stéphane le 12 novembre 2024

GROLET née DOGILBERT Emma, Marie, Francine le 23 janvier 2025

GRAS Michel le 26 janvier 2025

JACQUES née TOLLET Viviane, Michelle, Noëlle le 8 février 2025

TARDY née DECRUILLE Andrée, Marie-Louise le 7 avril 2025

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

INHUMATIONS

GOUTTEFANGEAS Rolland décédé le 7 février 2025

⇒ Inhumation le 12 février 2025

HENRY née VUATEAU Madeleine décédée le 25 avril 2025

⇒ Inhumation le 2 mai 2025

VASSAL André décédé le 6 mai 2025

⇒ Inhumation le 17 mai 2025

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

NUMÉROS UTILES

112 Numéro d'appel d'urgence européen

15 SAMU

17 Police secours

18 Sapeurs-Pompiers

Connaitre la pharmacie
de garde :
39 15

Enfants maltraités 119
Disparition d'un enfant 116 000
Disparition d'un enfant 116 000

Centre hospitalier de Thiers 04 73 53 10 00
Centre anti poison 04 73 75 17 51
Médecin, Dr Collard 04 73 53 72 94
Ambulance Lamouroux 04 73 53 56 52 / 06